



## SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE LA MER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### Le Secrétaire d'État

Référence à rappeler :

SE / 2023D / 0802 - NS

Paris, le **29 AOUT 2023**

Monsieur le Président,

Par courrier du 16 décembre 2022, vous invitez la France, au titre de Saint-Pierre et Miquelon, à rejoindre l'organisation pour la Conservation du Saumon de l'Atlantique Nord (OCSAN) en vue de renforcer la coopération et le dialogue relatifs à la conservation du saumon.

Je partage votre inquiétude sur la situation du saumon et sur la dégradation de l'état du stock et je suis également très attaché au maintien de la durabilité de cette pêche culturelle et ancestrale sur l'archipel de Saint Pierre et Miquelon.

Ces dernières années, l'encadrement de la pêche à Saint Pierre et Miquelon a de nouveau été renforcé en faveur d'une gestion durable et raisonnée de la ressource. À cet effet, dans la continuité des mesures initiées en 2017 visant à réduire la durée de campagne de pêche, de nouvelles mesures ont été adoptées localement. Cela s'est notamment traduit par la limitation du nombre d'autorisations annuelles de pêche, la limitation volontaire de la période de pêche récréative du 1er mai au 21 juillet de chaque année, une contribution plus importante aux études scientifiques françaises et canadiennes ainsi que par la sensibilisation accrue des pêcheurs concernant la nécessité de bonne gestion de ce stock.

Les pêcheurs de loisir et les autorités de Saint-Pierre et Miquelon travaillent également activement à l'élaboration d'une charte, par laquelle les plaisanciers s'engagent à respecter rigoureusement les mesures réglementaires afin d'assurer la pérennité des ressources du saumon de l'Atlantique et des écosystèmes marins de l'archipel.

Comme indiqué dans le rapport annuel qui vous a été transmis afin de préparer la session annuelle 2023 de l'OCSAN, les niveaux de captures, réalisés exclusivement dans la ZEE française, ont par ailleurs continué à diminuer en 2022. En effet, nous pouvons noter une baisse de près de 54% des captures pour la pêche professionnelle et de 17,5% pour la pêche récréative par rapport à 2021.

En complément des mesures mentionnées ci-dessus, nous souhaitons bien sûr poursuivre les collaborations régulières de la France avec l'OCSAN en vue d'assurer la durabilité de la ressource. Je tiens d'ailleurs à vous remercier d'avoir souligné la collaboration active de la France depuis 20 ans dans le rapport d'activité 2023 de l'OCSAN.

Au vu de ces éléments, je vous confirme que la préservation du stock de saumon est un enjeu fondamental pour Saint Pierre et Miquelon et que la France souhaite maintenir son statut d'observateur tout en continuant à échanger étroitement avec l'OCSAN sur toutes les améliorations envisageables pour renforcer la durabilité de la pêche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous  
au plaisir de  
vos remerciements

Hervé BERVILLE



Monsieur Arnaud Peyronnet  
Président de l'OCSAN  
NASCO 11 Rutland Square  
EDINBURG  
EH1 2AS Scotland  
UNITED KINGDOM